

Astérix est devenu suisse : un cabinet médical de Berne refuse de vacciner !

écrit par Michel Claire | 19 janvier 2022



Au cabinet «Praxis im Hard», à Langenthal, on ne verra pas cette scène: aucune vaccination contre le coronavirus n'y est pratiquée.
iStock



Au cabinet «Praxis im Hard», à Langenthal, on ne verra pas cette scène: aucune vaccination contre le coronavirus n'y est pratiquée.
iStock

Histoire de vous booster le moral de bon matin... Une petite histoire comme on les aime. Une histoire de Résistants...

Un cabinet médical suisse refuse de vacciner contre le coronavirus

Un établissement du canton de Berne affiche clairement sa position contre la vaccination.

Un cabinet médical bernois refuse de pratiquer des vaccinations contre le coronavirus et il ne s'en cache pas. Sur la page d'accueil du site web de «Praxis im Hard», à

Langenthal, on tombe directement sur un avertissement. «En raison de considérations concernant l'efficacité/la sécurité des vaccins disponibles, nous avons décidé de ne pas proposer de vaccination corona dans notre cabinet», peut-on lire.

Voilà donc des médecins qui se positionnent à contre-courant de l'immense majorité de leurs confrères, qui soutiennent la vaccination, comme des recommandations de toutes autorités de santé. Pourquoi? Interrogé par la «Berner Zeitung», le médecin et chef d'équipe Christian Etter [évoque](#) des «faits qui donnent à réfléchir sur la durée de la vaccination» et critique les «enquêtes problématiques» sur les effets secondaires. Il avance encore le manque de données suffisantes sur les «effets secondaires à long terme» des nouveaux vaccins à ARNm. Et pointe «un variant plus bénin» du coronavirus en circulation actuellement, avec omicron.

Un cas unique

Ce serait la seule clinique du canton de Berne à se «se positionner de façon aussi éclatante contre la vaccination», note le quotidien bernois.

Reste à savoir si cette clinique et son message contre la vaccination enfreignent les règles médicales. Mais la Société médicale du canton de Berne répond de manière générale. Elle note qu'un médecin est obligé de parler aux patients des vaccinations «selon les dernières connaissances scientifiques» et que ses recommandations doivent donc être fondées sur cette base. Puis que les évaluations personnelles qui s'en écartent doivent en être séparées «de manière claire et compréhensible».

<https://www.lematin.ch/story/un-cabinet-medical-suisse-refuse-de-vacciner-contre-le-coronavirus-581389563544>